

Epreuve : 102 Matière : 0430 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

« Les enseignants sont de plus en plus en difficultés pour mobiliser les élèves dans les apprentissages » (Gagnaire, Plaisir et processus éducatif en EPS, 2014). À travers ces propos, il est mis en évidence les difficultés du système éducatif français et de ses acteurs pour mobiliser tous les élèves dans leurs apprentissages, et ainsi contribuer à éviter leur décrochage des apprentissages d'abord, mais ensuite plus largement un décrochage du système scolaire. Il paraît alors pertinent de s'interroger sur la contribution des enseignants, dans la conception de leur enseignement et leur régulation des apprentissages des élèves, pour sécuriser les parcours de formation des élèves et lutter contre l'abandon scolaire.

Encore s'agit-il d'identifier à quoi correspondent des parcours de formation sécurisés, si tant est que l'on souhaite interroger la contribution des enseignants d'EPS à ces derniers.

Un parcours de formation est défini comme " l'ensemble des stades, des étapes par lesquels passe un élève au cours de sa formation (Larousse, 2015). Ainsi, un parcours de formation est un itinéraire organisé d'acquisition de compétences, et est finalisé : par le Socle Commun de Compétences, Connaissances et de Culture (SCC) au collège, et par le projet d'orientation au lycée. Il existe deux composantes du parcours de formation, d'où la dénomination plurielle de ce dernier dans le sujet. D'abord, un parcours de formation " formel " correspondant aux " modes d'acquisitions vécues sur une temporalité relativement longue " (Sève et Terrie, L'EPS du dedans, 2016) en lien avec le cursus type imposé par les programmes. Ensuite le parcours de formation " réel " qui est " les expériences vécues, les rencontres, les apprentissages effectifs réalisés sur une période donnée (Sève et Terrie, op. cit.) qui sera spécifique à chaque élève. " 1 / 16

Dès lors, dans un objectif de "réduire le taux d'abandon scolaire moyen dans l'Union Européenne sous la barre des 10%" (Eduscol, Enjeux et objectifs de la lutte contre le décrochage en France et en Europe, cf. citation), ces parcours de formations devront être "sécurisés", c'est à dire que les enseignants devront tous mettre en œuvre pour "surmonter les difficultés émotionnelles, sociales, éducatives des élèves" (Document 1), pour "favoriser les apprentissages et la réussite de tous les élèves" (Document 2) et pour "améliorer le climat scolaire" (Doc 2) permettant ainsi de conserver les élèves au sein de l'école grâce à un climat scolaire serein, sécurisé. Pour "sécuriser les parcours de formation", l'enseignant d'EPS pourra agir à travers la conception de son enseignement, correspondant à la préparation en amont de ses séquences, aux réflexions sur les contenus à transmettre aux élèves, sur l'accompagnement des élèves dans leurs apprentissages. Il pourra également agir dans la régulation des processus d'apprentissages des élèves, en lien ici avec son intervention in situ, dans la classe, au travers de contenus différenciés en fonction des besoins des élèves à un moment précis de leur parcours de formation, au feed-backs apportés aux élèves pour qu'ils "surmontent leurs difficultés", ou aux modes de groupements pour améliorer le climat scolaire. Mais l'enseignant d'EPS ne proposera pas seul des solutions pour sécuriser les parcours de formation des élèves.

En effet, il agira au côté de l'ensemble de la communauté éducative, pour contribuer à un objectif qui est transversal dans un établissement scolaire, mais également dans le système éducatif tout entier. Il s'agira alors de réfléchir à la conception de son enseignement en équipe pédagogique EPS, pour assurer une continuité dans les apprentissages des élèves tout au long de leurs parcours de formation, condition nécessaire à la mobilisation, sur une temporalité longue, des élèves dans les apprentissages.

Le sujet nous invite à réfléchir quant à la "mesure" de contribution de l'enseignant à cet objectif de "sécuriser les parcours de formation".

Il faudra alors quantifier son degré de contribution et d'importance par

rapport aux solutions que nous apporterons. Il faudra également expliciter "comment" il y contribue, et donc évoquer les conditions à mettre en place pour parvenir à cet enjeu européen. L'enjeu correspond à ce que l'on a à gagner ou à perdre en poursuivant les objectifs de réduire le taux d'abandon scolaire, d'améliorer les niveaux d'éducation, et de favoriser l'inclusion sociale. Selon nous, en ne contribuant pas à cela, le système éducatif renforcerait le "taux de non-scolarisés, ni emploi, ni formation" chez les 18-24 ans" (Doc 2) et donc augmenterait le taux de chômage en France. L'enjeu paraît alors essentiel et primordial, dans une communauté européenne soucieuse de l'efficacité de son système d'enseignement, qui est régulièrement évalué au travers des enquêtes PISA.

Mais quelles conditions l'enseignant d'EPS peut-il mettre en place, en équipe pédagogique, pour contribuer à sécuriser les parcours de formation des élèves ?

Ne pourrait-il pas réfléchir, dans la conception de son enseignement, à une différenciation pédagogique proposant différents cheminement aux élèves, et ainsi favoriser dans une faible mesure, mais tout de même importante, la réussite scolaire des élèves contribuant à des parcours de formation sécurisés ?

Par ailleurs, pour favoriser la présence des élèves au collège et notamment en cours d'EPS, l'enseignant ne pourrait-il pas réfléchir à la conception de démarches d'apprentissage donnant sens aux apprentissages des élèves pour les rendre acteurs et ainsi favoriser leur investissement au collège, donc luttant contre leur décrochage ?

De plus, un élément essentiel d'un parcours de formation sécurisé ne serait-il pas un climat scolaire serein ? Dès lors, l'enseignant, en favorisant l'apprentissage de la citoyenneté et des valeurs républicaines dans la conception de son enseignement et son intervention, ne contribue-t-il pas à l'amélioration du climat scolaire dans une forte mesure ?

Nous tenterons alors de démontrer qu'à travers les réflexions faites en équipe pédagogique et son intervention dans la classe, l'enseignant d'EPS proposera des solutions qui contribueront dans différentes mesures à sécuriser les parcours de formation des élèves du second degré. Ainsi, il contribuera dans une moindre mesure à favoriser la réussite scolaire des élèves, tant cette dernière n'est pas liée exclusivement à l'EPS. Il contribuera également à donner du sens aux apprentissages des élèves, et dans une mesure plus forte que

précédemment, pour ainsi favoriser sa présence au collège. Enfin, il contribue
à dans une forte mesure à favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, pour
que les élèves incorporent celle-ci pour "favoriser l'inclusion sociale"
(enjeu européen).

Dans une première partie, nous mettrons en avant
une conception d'un enseignement prenant en compte les différents
chemins des élèves pour apprendre, accompagné d'une différenciation
des contenus pour réguler les apprentissages des élèves. Cette concep-
tion et régulation permettront aux élèves de percevoir leur progrès,
pour contribuer à développer leur sentiment de compétence, et donc
favoriser leur réussite scolaire dans une moindre mesure, nécessaire
pour sécuriser leurs parcours de formation.

Dans l'axe n° 1 du projet d'établissement du collège, deux
des objectifs sont de "Ne laisser aucun élève au bord du chemin" et
d'"Assurer un accueil et un accompagnement spécifiques à chacun".
Ainsi, prendre en compte les différents chemins des élèves pour apprendre est
un enjeu prioritaire. De plus, dans le document 2, il nous est précisé
que "souvent, les systèmes d'éducation ne fournissent pas un soutien
suffisamment ciblé pour que les élèves puissent surmonter leurs difficul-
tés". Dès lors, prendre en compte les besoins de chaque élève et adapter sa
pédagogie à chacun devient primordial pour éviter leur abandon et leur
dérachage scolaire.

Je pose alors le problème pour l'enseignant de prendre en compte les
différents besoins des élèves dans une classe pour accompagner chacun dans
son apprentissage et dans son parcours de formation pour sécuriser ce
dernier dans un objectif de lutte contre le taux d'abandon scolaire.

Selon le Rapport du CNEC du 26 septembre 2016, l'école fran-
çaise est la plus inégalitaire des pays développés. Elle ne réduit pas les
inégalités mais au contraire les amplifie. De plus, dans une classe il
existe une forte hétérogénéité motrice, l'enseignement ne peut donc pas "inter-
venir de manière unique, unidimensionnelle" (Doyle, 86).

Dès lors, il devra proposer des itinéraires différenciés, pour "faire atteindre
le minimum à tous et le maximum à chacun" (Mécord, 93). En
effet, "ce qui importe c'est la profusion des possibles, multiplier les
itinéraires d'apprentissage" (De Peretti, Penser EPS n° 7, 90). En
diversifiant ces démarches d'apprentissage en fonction du niveau
et des besoins des élèves, l'enseignant favorisera leur réussite

Epreuve : 102 Matière : 0930 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

scolaire. Cette réussite doit être visible pour les élèves, caractériser un progrès, le passage "d'un état A à un état B plus efficace" (Arzel, 89) synonyme d'apprentissage. Or il faut connaître l'état A de chacun, si tant est que l'on souhaite s'adapter à leurs besoins. Dès lors, l'enseignant d'EPS du second degré peut se rapprocher des écoles primaires ou consulter le Livret Scolaire Unique de chaque élève pour savoir où ils se situent dans leurs apprentissages, notamment en Natation pour l'acquisition du savoir-nager, et pouvoir s'adapter en conséquence dans la conception de notre enseignement au collège.

Notre proposition sera alors de mettre en place une évaluation diagnostique en début de séquence, tout en consultant le LSU des élèves, pour connaître "l'état A" de chacun, et ensuite pouvoir individualiser les itinéraires d'apprentissage de chacun pour atteindre la compétence attendue, synonyme de réussite scolaire, et donc lutter contre le décrochage. Il faudra alors, pour favoriser la réussite scolaire, permettre aux élèves de percevoir leur progrès, leur donnant ainsi confiance et développant leur estime d'eux-mêmes (par le biais du sentiment de compétence).

Nous illustrerons notre propos dans l'activité Natation de Durée avec une classe de 3^{ème}, où il existe encore des différences motrices importantes.

La natation de durée paraît pertinente pour "surmonter les difficultés émotionnelles, affectives" (Doc 1) des élèves car ils peuvent parfois se sentir abandonnés par l'enseignant, soit car les contenus abordés ne leur correspondent pas, soit dû à l'investissement de milieu différent : aquatique pour lui, terrestre pour l'enseignant.

La compétence attendue sera la suivante : "Réaliser la plus grande distance sur une durée de 12 minutes dans 2 modes de nage, le crawl devant être valorisé" en lien avec les AFC. Ainsi, avec "la plus

grande distance" à réaliser, on engage l'élève dans un effort qui dure, où il ne devra pas abandonner. Un élève qui ira au bout de son effort ici et maintenant en Natation de durée sera un élève qui potentiellement n'abandonnera pas dans les autres apprentissages, et donc ne décrochera pas du système scolaire, car est engagé dans un parcours de formation sécurisée.

Nous observons les élèves en début de séquence pour en ressortir des "conduites typiques" : "point de rencontre entre ce que l'élève sait, ce qu'il est, et ce qu'il veut" (Ubaldi, Philippon). En identifiant la conduite typique de chaque groupe d'élève, nous serons alors en position de pouvoir nous adapter par la suite aux besoins de chacun.

Il existe le "marcheur-baigneur" qui s'organise prioritairement pour nager dans une position verticale avec les bras équilibrés.

Il y a le "polariste" qui nage tête hors de l'eau ou en apnée avec un corps oblique.

Puis le "plus ou moins profilé" qui nage tête immergée en soufflant dans l'eau, mais dont l'expiration perturbe l'équilibre et la propulsion.

Dès lors pour l'enseignant, il faudra proposer des "pas en avant" pour chacun, c'est à dire des "axes de progrès fondamentaux et urgents à ce moment là du trajet" (Ubaldi). Les pas en avant correspondent à la différenciation pédagogique de l'enseignant, un parcours sécurisé personnalisé adapté à chacun.

Pour le "marcheur-baigneur", il s'agit de passer à une nage où il s'allonge pour mieux glisser avec des bras propulseurs.

Le "polariste" devra nager plus souvent tête dans l'eau à partir d'une expiration aquatique.

Le "plus ou moins profilé" devra respirer latéralement sans se redresser.

Enfin, pour permettre le passage d'une conduite typique à une autre, l'enseignant doit donner aux élèves des "fils rouges : indicateurs de maîtrise par rapport à la compétence attendue".

Ce sont ces fils rouges qui permettront à l'élève de percevoir ses progrès, pour développer son sentiment de compétence et ainsi favoriser sa réussite scolaire qui permettra de lutter contre son décrochage.

Pour le "marcheur-baigneur", le fil rouge sera : La plus grande

distance sans reprise d'appui. Avec comme indicateurs de maîtrise : la distance en 12 minutes, le nombre de reprise d'appui. Au fil de l'avancement de la séquence, l'élève pourra percevoir son progrès grâce au nombre de reprises d'appui qui diminue. Les contenus prioritaires seront "mouvements grands et profonds". Le "poloste" aura comme fil rouge "la plus grande distance en crawl" avec comme indicateurs la distance en 12 min et le nombre de longueurs en crawl. Plus l'élève fera de longueur en crawl, plus il sera capable d'expirer dans l'eau. Les contenus prioritaires seront de "souffler vite pour inspirer tout".

Le "plus ou moins profle" aura comme fil rouge "la plus grande distance sans se redresser" avec comme indicateurs : la distance en 12 min et le temps cumulé de arrêts.

Ainsi, en donnant des "contrats différenciés" à chaque élève, l'enseignant ne laisse "personne au bord du chemin" (PÉ) et favorise donc, en permettant de percevoir leur progrès aux élèves, un parcours de formation sécurisé. Mais favoriser la réussite scolaire des élèves est un objectif qui doit être poursuivi par l'ensemble de la communauté éducative pour réduire contre le taux d'abandon scolaire. Ainsi, l'enseignant contribue à son échelle à favoriser cette réussite scolaire.

Nous avons donc mis en avant dans cette partie une conception d'un enseignement prenant en compte les différents chemins des élèves pour apprendre, accompagné d'une différenciation des contenus pour réguler les apprentissages. Cette conception et régulation ont permis aux élèves de percevoir leur progrès, contribuant à développer leur sentiment de compétence, et donc favoriser leur réussite scolaire dans une moindre mesure, nécessaire pour sécuriser leurs parcours de formation.

Dans cette seconde partie, nous évoquerons un enseignant qui, dans sa conception avec son équipe pédagogique, favorise la mise en place de projets personnels où les élèves sont impliqués dans leurs propres évaluations, et où l'enseignant interviendra pour réguler les apprentissages des élèves et les aider à se situer dans leur projet. Le projet, sous la forme de "Brevets sportifs" (Barsault, L'EPS en ZEP, 2004) aura pour impact de donner du sens aux apprentissages des élèves, et dans une plus forte mesure, pour favoriser leur présence au collège et contribuer à sécuriser leurs parcours de formation.

Dans le projet d'établissement du collège et dans son axe n° 2, il est précisé en tant qu'objectif qu'il faut "Mobiliser les élèves en les rendant acteurs de leur réussite scolaire" mais également "Renforcer le rôle éducatif du collège pour favoriser l'investissement de l'élève dans sa scolarité". L'enseignant pourra alors contribuer à sa mesure à favoriser l'investissement de l'élève dans sa scolarité. Une des causes du décrochage des élèves peut être le fait qu'ils s'ennuient à l'école. En effet, Nayade Vallaud-Belkacem, alors ministre de l'éducation nationale en 2015, nous l'explique : "Le problème que l'on a aujourd'hui au collège est que les élèves s'ennuient, et qu'il faut à nouveau éveiller leur appétence si l'on veut qu'il s'approprie les fondamentaux".

Se pose alors le problème pour l'enseignant d'EPS de favoriser l'engagement des élèves dans l'apprentissage si l'on souhaite lutter contre le décrochage scolaire.

Il faudra alors donner du sens à leurs apprentissages, en EPS, pour contribuer à sécuriser leurs parcours de formation.

Selon Perelay, dans "Donner du sens à l'école" en 1996, le sens est "quelque chose que construit l'élève et non pas qu'il consomme". Toujours selon lui, "la mise en projet permet à l'élève de se fixer des buts personnels, et de choisir un chemin voulu par lui-même mais guidé par l'enseignant pour atteindre ces buts". Dès lors, en impliquant l'élève dans son propre apprentissage par la mise en projet, nous organisons son parcours de formation réel sous forme d'étape, de stade pour atteindre un objectif. Le parcours de formation est alors sécurisé car l'itinéraire d'acquisition de compétences est organisé.

Par ailleurs, "motiver l'élève c'est lui donner des buts qui activent en lui des besoins, des desirs d'atteindre ces buts" (Florence et coll., Motiver à agir, aider à apprendre, 2000). Il faudra alors donner à l'élève matière à se mettre en projet, un objectif final de séquence.

Notre proposition sera alors de mettre les élèves en projet à travers des "Brevets sportifs" qui donnerait sens à leurs apprentissages en EPS, en sécurisant leurs parcours de formation grâce à un objectif clair et donc maintenant l'engagement tout au long du parcours de formation, dans un objectif de diminuer le taux d'abandon scolaire.

Le "brevet sportif" est une modalité d'évaluation des acquis et des progrès des élèves dans laquelle les élèves vont se mettre

Epreuve : 102 Matière : 0630 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

en projet pour atteindre le "brevet" qu'il souhaite. Le brevet permet de guider les apprentissages des élèves (les possibles à atteindre) et donc de sécuriser leurs parcours de formation, car il s'agit là d'un projet "finalisé" avec l'atteinte et la validation du brevet.

Nous illustrerons notre propos dans l'activité Gymnastique en 5^{ème} avec les "acrobaties de bronze, d'argent et d'or".

Souvent la gymnastique est perçue comme une activité rébarbative où est mis en exergue le "simple mais correct" ne permettant pas aux élèves d'"apprendre par la pratique" (Doc 1) tant l'enjeu sécuritaire dépasse les autres enjeux. Cette activité paraît donc intéressante pour engager les élèves dans un projet et changer le rapport qu'ils ont avec la discipline, contribuant ainsi à lutter contre leur absentéisme, première étape du décrochage. L'attente de fin de cycle 4 visé est celle-ci: "Mobiliser les capacités expressives du corps pour imaginer, composer, interpréter une séquence acrobatique ou artistique". En permettant aux élèves d'entrer en projet, l'enseignant les "accompagne dans leur parcours de formation" (Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, 2015).

Nous proposons pour chaque brevet un tableau avec l'ensemble des éléments gymniques composant le brevet, et les critères de réalisation à valider pour réussir chaque élément. En se situant dans le tableau, l'élève sait ce qu'il a atteint et ce qu'il lui reste à travailler. Ainsi, en favorisant sa connaissance de lui-même, nous lui permettons de se mettre en projet d'action: Réaliser correctement tel élément. De plus, cette connaissance de soi améliore l'estime d'eux-mêmes des élèves, permettant d'amorcer un parcours de formation sécurisée.

Prenez l'exemple dans "l'acrobatie d'or" pour l'élément "ATR". Il est précisé sur le tableau 3 critères de réalisation précis à valider: Départ en lente (bras aux oreilles) / Alignement

jambes-Tronc-Bras / Retour en fente (bras aux oreilles). Les critères permettent une évaluation binaire : acquis ou non acquis. L'enseignant circulera alors in situ, pour réguler les apprentissages des élèves. En effet, à partir de l'observation de la réalisation d'un élément par un élève, il effectuera un retour flash, bref et précis, permettant à l'élève de savoir ce qu'il maîtrise et ce qu'il lui reste à travailler (connaissance de soi). Par exemple pour un élève en ATR, l'enseignant peut lui dire "Monte ta jambe", "bras aux oreilles", et ainsi apporter des feedbacks externes à l'élève concernant la connaissance de la performance, d'autant plus dans une position où l'élève perd ses repères visuels.

Des fois, nous pouvons, pour chaque atelier, mettre en place une tablette avec l'application "Coach's 3" avec un caméscope qui filme l'élève durant sa prestation. Ainsi, « l'outil numérique permet de confronter l'élève à l'image de son propre corps en mouvement et d'avoir un retour immédiat sur sa performance (Bruchon, Revue EPS n° 367 - Tice et EPS, 2015). De plus, "les feedbacks delayés améliorent la rétention et l'apprentissage à long terme en favorisant l'autodétection des erreurs" (Ansterman - Hula et coll, 2008). Cependant, l'utilisation d'un outil ne porte pas en elle-même les éléments qui permettent d'éclairer sa propre pratique (Beard, Ordinateurs et système éducatif, 93) c'est donc pourquoi les tableaux du brevet sportif sont intéressants car les critères de réalisation sont clairement spécifiés. L'élève sait donc facilement ce qu'il doit observer, car "le visionnement a posteriori de l'action se doit d'être accompagné d'une analyse ciblée, sous peine de demeurer peu efficace" (Bruchon, op.cit.).

Ainsi, en permettant à l'élève d'avoir un retour sur sa performance, nous favorisons son apprentissage, car "un élève apprend mieux à partir du moment où il a identifié les mécanismes qui conduisent à la réussite" (Merriën, Apprendre oui mais comment?, 87). Nous favorisons donc l'"amélioration des niveaux d'éducation" (enseignant européen) qui permettra d'instaurer des parcours de formation sécurisés car

l'apprentissage est favorisé.

Pour favoriser la connaissance de soi des élèves, un travail ^{avec} la psychologie de l'éducateur nationale peut-être intéressant. En effet, au sein d'un atelier avec elle, l'élève peut identifier ses desirs, ses besoins, et un élève qui se connaît mieux est plus à même de rester au sein de l'école, car son parcours de formation est sécurisé grâce une réelle mise en projet.

Nous avons donc montré dans cette partie que l'enseignant d'EPS favorise la mise en place de projets personnels dans sa conception où les élèves sont impliqués dans leurs propres évaluations, et où l'enseignant intervient pour réguler les apprentissages des élèves pour les aider à se situer dans leur projet. Les brevets sportifs donne du sens aux apprentissages des élèves, et dans une plus forte mesure car l'élève développe un réel projet permettant de sécuriser son parcours de formation, et donc lutter contre le décrochage scolaire.

Dans cette dernière partie, nous mentionnons qu'en réfléchissant en équipe à des situations d'enseignements favorisant l'apprentissage de la citoyenneté, et en intervenant pour favoriser la construction d'échanges "citoyens" entre les élèves, l'enseignant d'EPS contribue fortement à sécuriser les parcours de formation des élèves en améliorant le climat scolaire, et donc tente de diminuer le taux d'abandon scolaire.

Dans l'axe n°3 du projet d'établissement, les objectifs sont de "former des futurs citoyens responsables" et "Prévenir la violence sous toutes ses formes". La citoyenneté est alors un enjeu fort. De plus "scolariser les sorties précoces" (doc 2) c'est à dire prévenir les risques de décrochage, c'est surtout "améliorer le climat scolaire en développant le sentiment d'appartenance" (doc 2). Un climat scolaire serein sera alors nécessaire pour sécuriser les parcours de formation et lutter contre le décrochage.

Par ailleurs, "les conséquences psychologiques, sociales et scolaires du harcèlement peuvent être graves sur les victimes. Seul un cadre scolaire serein peut permettre à tous les élèves de s'engager pleinement dans leurs apprentissages et de se dépasser soi-même" (Loi pour l'avenir de l'école, 2019). Etablir des relations saines entre élèves est donc primordial. "Organiser et assurer un mode de fonctionnement

du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves" est une compétence attendue

pour les enseignants (Référentiel de compétences des métiers du professeur, 2015).

Le pose alors le problème pour l'enseignement d'EPS, mais surtout l'ensemble de la communauté éducative, de favoriser un climat scolaire serein où les élèves apprennent la citoyenneté, pour ainsi sécuriser leurs parcours de formation et diminuer le taux d'abandon scolaire.

Nous savons que "l'objectif principal de l'adolescent est de rester en contact avec ses pairs, d'échanger pour s'intégrer à un groupe" (Lannane, Le monde des adolescents, 2011). De plus au collège, "l'enfant se défait de sa carapace pour en acquies une autre. Entre les deux, il est vulnérable, agressif ou replié sur lui-même" (Dotto, Paroles d'adolescents ou le complexe du homard, 99). Le collège est donc une période charnière dans les parcours de formation des élèves pour construire un rapport positif aux autres, qui déterminera les relations que chacun entretiendra dans la société.

Il faudra alors "favoriser l'inclusion sociale" (enjeu européen) notamment en développant le sentiment d'appartenance des élèves, une des composantes de l'estime de soi selon Germaine Duclos (L'estime de soi: un passeport pour la vie, 2010). Le sentiment d'appartenance parle de "capacité à s'engager positivement dans des projets communautaires" (Deliquères et Gausault, Libre propos sur l'EP, 2004). En créant le "sentiment du nous" (Bordes et Haas, Jouer ensemble pour se sentir bien, 2009) nous contribuons à sécuriser les parcours de formation des élèves, car le climat scolaire, plus serein entre les élèves, est amélioré.

Notre proposition sera alors de réfléchir en équipe à des démarches tels que les "débat d'idées" où l'on favorise les échanges entre les élèves pour construire leurs connaissances et donc qu'ils réussissent ensemble, tout en développant des attitudes citoyennes. L'enseignant interviendra pour que les élèves construisent des relations saines, nécessaire à la sécurisation de leurs parcours de formation.

Nous illustrons notre propos dans l'activité Natation en 5^{ème}, où les élèves ont tous acquis le savoir-mager en 6^{ème}.

L'activité natation est intéressante car elle révèle parfois un certain risque subjectif pour des élèves qui ne se sentent pas très à l'aise en milieu aquatique. Or, des activités à forts risques subjectifs augmentent la solidarité entre les élèves, car sont dans le même "bateau" et ont besoin d'être rassurés.

Nous proposons comme situation en première leçon un "relais thématique" (Auvray, Revue EPS n° 342, 2010). Les élèves seront

Epreuve : 102 Matière : 0430 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

par groupe de quatre affinitaires. Ils devront réaliser chacun 100 mètres, en relais, en utilisant obligatoirement un objet parmi : Palomas, Tuba, Pull-boy, Plaquettes.

Le relais se décompose en différents temps : Temps d'expérimentation des objets / 1^{er} relais / Débat / 2^{ème} relais.

L'objectif pour les élèves est de réaliser un meilleur temps au 2^{ème} relais qu'au premier.

Durant la phase d'expérimentation, l'enseignant intervient auprès des élèves pour les aider à identifier les avantages et inconvénients de chaque objet, trouver celui qui correspond le mieux à leurs besoins. Ainsi, et les questionne "Le pull-boy te permet-il d'avoir un meilleur équilibre ou une meilleure propulsion?" ou "Ta respiration est-elle efficace en crawl?". L'objectif de cette accompagnement, qui est une des formes de régulation des apprentissages selon Sève : "Aider les élèves à modifier leurs comportements par une activité réflexive" est de permettre aux élèves de faire des choix par eux-mêmes, et dont ils ont compris l'intérêt, pour pouvoir les assumer et les défendre devant les autres.

Pour ce faire, les élèves doivent avoir des raisons de débattre. Il y aura donc une interdépendance de résultats : les élèves vont tout faire pour avoir la meilleure organisation possible et faire le meilleur temps. Il restera aussi des règles à construire : des "règles de vie" (Respecter ce qui a été décidé ensemble, donner le meilleur de soi-même pour l'équipe, ne pas abandonner). Amener le groupe à construire ses propres règles et à les respecter relève d'un véritable apprentissage de la citoyenneté. Et grâce à cet apprentissage, les parcours de formation sont davantage sécurisés. Lors du débat, l'enseignant donne une méthode pour débattre. D'abord exprimer ses préférences (d'où l'intérêt des groupes affinitaires pour assumer ses choix notamment à l'adolescence).

Ensuite un temps d'échanges et d'argumentation avec ses camarades quant au choix des objets. Ici, l'enseignant questionnera les élèves pour qu'ils expliquent et argumentent les raisons de tel choix et non un autre. L'enseignant devra veiller à entretenir "le mode relationnel de résolution" (Dreyse et Mugny, Psychologie sociale et développement cognitif, 80) qui consiste à écouter le meilleur sans chercher à comprendre ses arguments ni même s'il a raison.

Entretenir le mode relationnel de résolution est primordial pour "créer le sentiment du moi" et favoriser un climat scolaire serein. En effet, si les décisions sont prises par le collectif entier, le sentiment d'appartenance est favorisé car chacun se sentira véritablement responsable d'une décision de groupe, permettant de sécuriser le parcours de formation.

Enfin, un temps où les règles de vie se construisent. Il s'agit ici de la même intervention ; c'est à dire domestiquer la parole pour que les règles émergent du groupe entier. Si les élèves vont au bout du relais en ayant respecté les règles communes, ils auront construit de réels apprentissages citoyens, car la civilité (respect de l'autre et des règles) fait partie des devoirs du citoyen selon Canivaz (Eduquer le citoyen?, 95)

En construisant des apprentissages citoyens, le climat de classe est plus serein, car les élèves peuvent avoir confiance aux autres, se sentir bien au sein d'un groupe et même au sein de classe, corrélié à un sentiment d'appartenance développé. Le sentiment d'appartenance qui est maintenu tout au long du collège permet de sécuriser les parcours de formation.

Pour développer ce sentiment d'appartenance, notamment des personnes en situation de handicap et assurer une véritable "inclusion sociale" (enjeu européen) l'équipe pédagogique peut proposer des pratiques en inclusion inversée tel que "le basket fauteuil" pour que chacun construise un sentiment d'appartenance. Ainsi, un climat scolaire serein tente d'être mis en place par l'équipe EPS à son échelle, permettant de sécuriser les parcours de formation et lutter contre le

décrochage scolaire. L'EPS contribue alors fortement, si les conditions nécessaires à des apprentissages citoyens sont mis en place, à l'amélioration du climat scolaire, et donc réduisant dans une forte mesure, ou du moins contribue à réduire fortement le taux d'abandon scolaire grâce à des projets collectifs tels que des "relais thématiques".

Nous avons donc montré dans cette partie qu'en réfléchissant en équipe à des situations d'enseignement favorisant l'apprentissage de la citoyenneté, et en intervenant pour favoriser la construction d'échanges "citoyens" entre élèves, l'enseignant d'EPS contribue fortement à sécuriser les parcours de formation des élèves en améliorant le climat scolaire, et donc tente de diminuer le taux d'abandon scolaire.

En conclusion, nous avons démontré qu'à travers les réflexions faites en équipe pédagogique et son intervention dans la classe, l'enseignant d'EPS a proposé des solutions contribuant à sécuriser ~~le~~ les parcours de formation des élèves. Ces solutions étaient de favoriser la réussite scolaire des élèves, avec une moindre contribution tant c'est un objectif transversal. Elles étaient aussi de donner du sens aux apprentissages pour lutter contre le décrochage scolaire et sécuriser les parcours de formation. Pour finir, la solution était de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté pour améliorer le climat scolaire et donc sécuriser les parcours de formation et ainsi diminuer le taux d'abandon scolaire.

L'enseignant joue alors un rôle primordial où "l'enjeu est de faire

